



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

291^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ
CDU-230610
Le 10 juin 2023
de 8 h 30 à 15 h 30
Campus de Shippagan

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-230610



CDU-230610

UNIVERSITÉ DE MONCTON

291^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ (CDU)

Le 10 juin 2023

de 8 h 30 à 15 h 30

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Michelyne Paulin	alUMni
Mike Bannister	Extérieur du N.-B. (N.-É.)	Dr Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M
Étienne Bélanger	Étudiant (Moncton)	Paulette Robert	Nord-Est
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Morel Caissie	Nord-Ouest	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Diane Carey	Nord-Est	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Nathalie Cormier, directrice par intérim de la Direction des communications	U de M
Denise Frenette	Sud-Est	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Abby Godin	Étudiante (Edmundston)	Gilles Roy, vice- recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Louise Imbeault	Chancelière	Sid Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Mathis Joly	Étudiant (Shippagan)		
Jonathan Landry	Extérieur des régions		
Denis Mallet	Nord-Est		
Isabelle Paulin	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)		

Personnes excusées : Darius Bossé, Isabelle Dasyuva-Gill, Sébastien Dupuis, Daniel Goguen, Mathieu Lemieux, Terry Richardson, Mireille Vautour et Isabelle Wallace

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1 Reconnaissance des territoires autochtones	4
1.2 Prière autochtone	4
1.3 Accueil des nouveaux membres	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
5. CORRESPONDANCE	4
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
6.1 OJC Procès-verbaux CEX-230508, CEX-230530 (extraordinaire) et CEX-230609 (extraordinaire).....	5
6.2 OJC Rapport des Affaires professorales	5
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	6
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-230415.....	7
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-230415.....	7
9.1 Réflexion portant sur le nom de l'Université de Moncton	7
9.2 Autres	7
10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	7
11. APPELLATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CAMPUS DE SHIPPAGAN.....	9
12. RÉFORME DES COMITÉS DU SÉNAT ACADÉMIQUE – 1 ^{RE} LECTURE	10
13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230508	12
13.1 Renouvellement du mandat de la chancelière	12
13.1. PROJET PAC (PASSONS À L'ACTION CLIMATIQUE)	12
13.2 Portrait des ressources humaines à l'Université de Moncton	14
13.3 Autres	14
14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230530 (EXTRAORDINAIRE).....	14
14.1 Autres	14
15. VISITE DE L'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DU CAMPUS DE SHIPPAGAN.....	14
16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230609 (EXTRAORDINAIRE).....	15
16.1 Nomination de la doyenne ou du doyen de la faculté d'administration.....	15
16.2 Nomination de la doyenne ou du doyen de la Faculté de droit.....	15
16.3 Prolongation de l'intérim de la bibliothécaire en chef (directrice générale) de la Bibliothèque Champlain	16
16.4 Prolongation de l'intérim du doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.....	17
16.5 Nomination de la vice-doyenne ou du vice-doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires	17
16.6 Autres	18
17. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	18
17.1 Création de la Maîtrise professionnelle en études de l'environnement.....	18
17.2 Création du Diplôme d'études supérieures en études de l'environnement.....	18
17.3 Création du Certificat de deuxième cycle en études de l'environnement.....	18
17.4 Modification au Baccalauréat en sciences sociales (majeure en criminologie) – offre de la 2e année à l'UMCE et à l'UMCS	19
18. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE	19
18.1 Entente de principe avec l'ABPPUM – unité II (Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel) (chargées et chargés de cours)....	19
18.2 Autres	20
19. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	20
19.1 Nominations aux comités du Conseil de l'Université.....	20
19.1.1 Comité de finance	20
19.1.2 Comité d'audit.....	20
19.1.3 Comité de placement	21

19.2	Autres	21
20.	RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT	21
20.1	Nomination de l'auditeur externe.....	21
21.	DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE.....	21
22.	SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE.....	21
22.1	SAC-230310.....	21
22.2	SAC-230529 (extraordinaire).....	21
23.	AFFAIRES NOUVELLES.....	21
24.	PROCHAINES RÉUNIONS - ANNUELLE ET RÉGULIÈRE.....	21
25.	CLÔTURE.....	22

DOCUMENT.....	
DOCUMENT A :	A()
DOCUMENT B : Ordre du jour adopté	B()
DOCUMENT C :	C()
DOCUMENT D :	D()
DOCUMENT E :	E()
DOCUMENT F :	F()
DOCUMENT G :	G()
DOCUMENT H :	H()
DOCUMENT I :	I()
DOCUMENT J :	J()
DOCUMENT K :	K()

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 32 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Les personnes absentes sont : Darius Bossé, Isabelle Dasylya-Gill, Sébastien Dupuis, Daniel Goguen, Mathis Joly, Mathieu Lemieux, Terry Richardson, Mireille Vautour et Isabelle Wallace

Janice Comeau et Nathalie Cormier sont nommées scrutatrices.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

Le président procède à la reconnaissance des territoires ancestraux :

« L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

1.2 Prière autochtone

En l'absence du représentant autochtone, la prière n'a pas lieu.

1.3 Accueil des nouveaux membres

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de l'Université. Il s'agit de Lacina Coulibaly, professeur au campus d'Edmundston, et d'Abby Godin, étudiante au campus d'Edmundston

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Une minute de silence est observée en mémoire de **M. Narendra Kumar Srivastava** qui est décédé le 21 avril. Professeur à la retraite de la Faculté d'ingénierie, M. Srivastava fut au service de l'Université de Moncton pendant 31 ans. En 2010, il a reçu le titre de professeur émérite en ingénierie.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 1^{er} juin 2023 accompagné d'un projet d'ordre du jour. La réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet.

Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Une lettre de la Ville régionale de Cap-Acadie adressée à la chancelière, au président du Conseil de l'Université et au recteur, en date du 12 avril 2023, a été reçue. Celle-ci a comme objet : *Positionnement en faveur d'un changement de nom de l'Université de Moncton*. Cette lettre sera déposée au dossier.

Une lettre de démission de Richard Losier datée du 15 mai 2023 et adressée à Denis Mallet a aussi été reçue. Cette lettre a pour but de faire part de sa décision de démissionner du Conseil de l'Université ainsi que du Comité de finance.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

R : 01-CDU-230610

François Daigle, appuyé par Denise Frenette, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive et adopte, le cas échéant, les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement tels qu'ils ont été présentés. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

6.1 OJC Procès-verbaux CEX-230508, CEX-230530 (extraordinaire) et CEX-230609 (extraordinaire)

Les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif des 8 et 30 mai 2023 ainsi que celui du 9 juin 2023 sont reçus aux fins de discussion.

6.2 OJC Rapport des Affaires professorales

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil de l'Université, anciennement le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues aux paragraphes 87(1) et 88(1) des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs de cette *politique* et ces règlements, voici la recommandation présentée au Comité exécutif et au Conseil de l'Université aux fins de ratification :

Sabbatique

En conformité avec les dispositions de l'article 27 de la Convention collective entre l'ABPPUM (unité 1) et l'Université, il est recommandé qu'une sabbatique soit attribuée au professeur suivant :

Nom	Faculté/Dép./ Secteur	Campus	Type	Durée	Dates	
					Début	Fin
Abdelaziz NAIT AJOU	Sciences – Dép. chimie et biochimie	Moncton	C	6 mois	1 ^{er} janv. 2024	30 juin 2024

NOMINATIONS (pour information)

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil de l'Université, anciennement le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs de cette *politique*, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH.

Le tout est conforme aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

Nom	Faculté/Dép./ Secteur	Mandat	Durée	Dates	
				Début	Fin
Direction de département					
Julie FORGUES	Arts et sc. soc. – Dép. arts visuels	Prolongation	6 mois	1 ^{er} juil. 2023	31 déc. 2023
Jennifer BÉLANGER	Arts et sc. soc. – Dép. arts visuels	Nouveau	3 ans	1 ^{er} janv. 2024	31 déc. 2026
Thomas HODD	Arts et sc. soc. – Dép. anglais	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2023	30 juin 2026

Nom	Faculté/Dép./ Secteur	Mandat	Durée	Dates	
				Début	Fin
Alidou OUEDRAOGO	Administration – Dép. administration	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2023	30 juin 2026
Direction adjointe de département					
Guillaume FORTIN	Arts et sc. soc. – Dép. histoire et géographie	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juil. 2023	30 juin 2025
Nabil NAHAS	Administration – Dép. administration	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juil. 2023	30 juin 2025
Responsables de secteur					
Norma DOIRON	Arts et sc. soc. – Dép. études française, Secteur langue	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juil. 2023	30 juin 2025
Karen SPRACKLIN	Arts et sc. soc. – Dép. anglais	Nouveau	2 ans	1 ^{er} juil. 2023	30 juin 2025

Autres nominations

Nom	Faculté/Dép./ Secteur	Mandat	Durée	Dates	
				Début	Fin
Direction du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)					
*Isabelle VIOLETTE	Arts et sc. soc. – Dép. études françaises	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2023	30 juin 2026
* Mme Violette bénéficiera d'une sabbatique pour la période du <i>1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024</i> . Laurence ARRIGHI du Département d'études françaises assurera la direction par intérim du CRLA durant cette sabbatique.					
Laurence ARRIGHI	Arts et sc. soc. – Dép. études françaises	Intérim	1 an	1 ^{er} juil. 2023	30 juin 2024
Direction du programme de maîtrise en études de l'environnement					
Carole TRANCHANT	École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2023	30 juin 2026

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajouts :

Deux ajouts sont proposés à l'ordre du jour, soit la nomination de la vice-doyenne ou du vice-doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires au point 16.5 et au point 21.01, la destruction des bulletins de votes.

R : 02-CDU-230610

Morel Caissie, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel que modifié. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-230415**R : 03-CDU-230610**

François Daigle, appuyé par Paulette Robert, propose :

« Que le procès-verbal CDU-230415 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-230415**9.1 Réflexion portant sur le nom de l'Université de Moncton**

Le recteur et vice-chancelier fait le point sur la réflexion portant sur le nom de l'Université de Moncton. Il indique qu'il est en discussion avec quelques personnes dans le but de former un groupe de travail. Le recteur estime que les noms des personnes retenues seront annoncés avant la fin juin.

Le recteur et vice-chancelier rappelle que le rapport du groupe de travail sera déposé à l'automne 2023.

Le président du Conseil de l'Université rappelle également qu'il faut donner au groupe de travail le temps nécessaire pour effectuer un travail qui permettra au Conseil de prendre les meilleures décisions pour l'avenir de l'Université.

9.2 Autres

Aucun point n'est soulevé.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le recteur et vice-chancelier présente son rapport en date du 10 juin 2023.

Présentation du recteur et vice-chancelier

Plusieurs activités ont eu lieu au cours des deux derniers mois, notamment les événements suivants :

Collation et installation

- Cinq cérémonies de collation des grades ont été organisées en mai. Plus de 1100 diplômes et certificats ont été décernés dans les trois campus. Notons que nous avons 117 diplômés en science infirmière.
- Des cérémonies d'installation du recteur et vice-chancelier ont eu lieu dans les trois campus lors de la collation des grades.
- Quatre doctorats d'honneur ont été décernés aux personnes suivantes : Jean-Luc Bélanger (Services communautaires); Marc Richard (Droit); Jennifer Russell (Santé) et Serge Patrice Thibodeau (Littérature)
- Quatre éméritats ont été décernés aux personnes suivantes : Jacques Paul Couturier (administrateur émérite); Nicole Lang (professeure émérite – histoire); Donald Poirier (professeur émérite – droit) et Truong Vo-Van (professeur émérite – physique).
- Le prix d'excellence en recherche Donald-J-Savoie a été remis au professeur Marc Surette.

- Le prix d'excellence en encadrement a été remis au professeur Sylvain Fiset et le Prix d'excellence en enseignement a été remis à la professeure France Chassée, tous deux du campus d'Edmundston.

Stratégie : Milieu de vie

- Une signature institutionnelle a été développée pour le 60^e anniversaire de fondation de l'Université.
- La fête annuelle des personnes retraitées a eu lieu cette année, une première depuis la fin de la pandémie. Félicitations à nos personnes retraitées !

Stratégie : Talents

- Signature de la Convention collective entre l'Université de Moncton et l'ABPPUM – Unité 1. Il s'agit d'une entente d'une durée de 4 ans. Félicitations aux équipes de travail !
- La Formation continue remporte un prix du Conseil canadien pour l'avancement en éducation (pour le cours d'été international relatif aux droits de l'enfant).
- Le Développement philanthropique remporte la médaille d'or aux Prix d'excellence 2023 du Conseil canadien pour l'avancement en éducation
- Journées Portes ouvertes : près de 900 élèves de 11^e année ont visité le campus de Moncton en mai
- 40^e Colloque provincial sur la formation professionnelle pour le personnel de bureau au campus de Shippagan

Stratégie : Enseignement et recherche-développement-crédation

- Élargissement du programme de soins infirmiers praticiens afin d'augmenter le nombre de personnes diplômées.
- Entente de collaboration de trois ans entre l'Université de Moncton et la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée (MIMS)
- En avril, le recteur et vice-chancelier a participé à la première réunion du Consortium pancanadien pour accélérer les essais cliniques. Celle-ci s'est tenue à Hamilton (Canada).
- En juin, le recteur et vice-chancelier a participé au colloque international BIO2023 qui a eu lieu à Boston (États-Unis).

Stratégie : Communautés

- Rencontre de donatrices et donateurs et Fondations à Montréal – Antonine Maillet (avril)
- Tenue des cérémonies de l'Ordre de la Chancelière et de l'Ordre des Régentes et des Régents de l'Université de Moncton (mai)
- 100^e anniversaire du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont (mai)
- Souper-bénéfice au homard : plus de 21 000 \$ pour la Fondation Saint-Louis-Maillet au campus d'Edmundston

Stratégie : Leadership organisationnel

- Réforme des comités du Sénat académique – objectif général est d'accélérer les processus d'évaluation des programmes et de modifications / créations / abolitions des programmes.
- Prochaine étape : révision de la *Politique d'évaluation des programmes*

Implication du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier a été élu vice-président de l'Association des universités de l'Atlantique. Il a aussi été élu trésorier de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. Enfin, il a été nommé membre du comité de gouvernance d'Universités Canada.

Discussion du Conseil

Les membres soulèvent les points suivants :

- Nombreuses activités ont lieu sur les campus et dans la communauté. Il est intéressant d'avoir une vue d'ensemble des activités.
- Comment garder la flamme des partenariats? Ceux-ci sont fort importants pour la francophonie du Nouveau-Brunswick. Le recteur et vice-chancelier indique que les approches sont ciblées. Les partenariats en recherche tiennent compte notamment des axes de recherche de l'Université. Les ententes de mobilité sont également intéressantes; nous en comptons plus de 200 avec d'autres universités.
- Il faut trouver des moyens de mousser les opportunités de mobilité étudiante et de mobilité professorale. Il faut développer des programmes de bourses et faire des demandes de financement.
- Le taux de pénétration par rapport au recrutement étudiant se situe entre 29 % et 35 % en termes de recrutement des étudiantes et des étudiants des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Ce taux est nettement au-dessus de la moyenne canadienne qui se situe aux environs de 18 %. Le taux de l'Université de Moncton est un des meilleurs scores au Canada.
- Au sujet de l'examen NCLEX, le Québec a annoncé récemment qu'il se rallie à l'examen national. Le Nouveau-Brunswick qui permettait que les étudiantes et étudiants francophones passent l'examen (du Québec) n'a pas été consulté sur la question. L'Université de Moncton est en discussion pour obtenir plus d'information sur la question. En parallèle, cette question soulève des questions juridiques. Des discussions ont lieu à cet effet.
- Sur la question de reconnaissance des acquis en science infirmière des étudiantes et étudiants internationaux, le recteur estime que le processus n'est pas assez rapide. Cette question est également examinée dans le contexte du dossier NCLEX.
- Par rapport à l'examen NCLEX, le défi de la traduction des outils (pour préparer l'examen) n'est pas complètement relevé. Cela dit, on note des améliorations.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres de la communauté universitaire pour le travail accompli au cours de la dernière année. Félicitations à toutes et tous !

R : 04-CDU-230610

Paulette Robert, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

11. APPELLATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DU CAMPUS DE SHIPPAGAN

Le président présente une recommandation du *Comité pour l'appellation des installations physiques, des fonds de dotation, des fonds en fiducie et autres entités à l'Université de Moncton.*

Il s'agit de rendre hommage à Mme Aldéa Landry, ancienne vice-première ministre du Nouveau-Brunswick, en donnant à la bibliothèque universitaire du campus de Shippagan le nom suivant : « Bibliothèque Aldéa-Landry ».

Le président rappelle que Mme Landry, finissante de l'Université de Moncton, a été la première femme acadienne à siéger au conseil des ministres du Gouvernement du Nouveau-Brunswick. Elle est une femme d'affaires réputée, une bénévole engagée, une grande amie de l'Université. Mme Landry a été membre du Conseil des gouverneurs et est titulaire d'un doctorat honorifique de l'Université de Moncton. Elle a également reçu la médaille d'honneur de l'Université pour sa contribution et ses initiatives afin de faire rayonner l'institution.

Le Conseil de l'Université voit d'un très bon œil cette recommandation. Un membre capte l'énergie de cette nomination en expliquant que Mme Landry représente l'âme et l'esprit du campus de Shippagan.

R : 05-CDU-230610

Hélène Albert, appuyée par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte que la bibliothèque de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, soit nommée **Bibliothèque Aldéa Landry.** »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

12. RÉFORME DES COMITÉS DU SÉNAT ACADÉMIQUE – 1^{RE} LECTURE

Invitée : Elizabeth Dawes, vice-rectrice à l'enseignement et aux affaires professorales

Présentation de Mme Dawes

À l'aide d'une présentation PowerPoint, Mme Dawes présente les éléments de la réforme des comités du Sénat académique. Cette réforme fait suite à un exercice de vérification de la *Politique d'évaluation des programmes* par la Commission des études supérieures des Provinces maritimes (CESPM).

Mme Dawes explique que le processus d'évaluation des programmes est long, ce qui apporte de la frustration et de la démobilisation. La CESPM est d'avis que ses recommandations de 2006 et 2016 sont demeurées lettre morte.

La CESPM souhaite une plus grande efficacité, une meilleure participation collaborative et une meilleure transparence. Pour ce faire, la réforme propose plusieurs pistes d'action :

- Simplifier les processus d'évaluation et de modification des programmes
- Revoir le fonctionnement du Comité des programmes
- Élargir la consultation auprès des personnes touchées par la *Politique d'évaluation*
- Engager davantage les personnes étudiantes
- Renforcer le rôle des doyennes et des doyens
- Assurer la traçabilité et la transparence du processus d'évaluation

La réforme s'inscrit dans les chantiers du leadership organisationnel et de l'enseignement/RDC.

Mme Dawes présente des recommandations au sujet du fonctionnement du Sénat académique. Elle mentionne, entre autres, les éléments suivants :

- Le Sénat académique passera de quatre à neuf réunions par année.
- Les réunions seront diffusées au public (webdiffusion).
- Les membres de la communauté universitaire seront admissibles à siéger aux comités du Sénat.

- Le nouveau modèle souhaite que l'on tire profit des expertises et des compétences des membres de la communauté universitaire.

Mme Dawes attire l'attention sur les points suivants :

- Dans la réforme, on prévoit que le Comité conjoint de la planification sera aboli.
- Dans la réforme, on prévoit qu'un nouveau comité sera créé, soit le Comité de la planification. Les attributions du Comité seront les suivantes :
 - Le plan académique
 - La structure organisationnelle des unités académiques et des facultés
 - La stratégie institutionnelle de la RDC
 - L'effectif étudiant
 - Les plans d'action pour atteindre les objectifs de la Stratégie
 - La planification des infrastructures académiques, de RDC et des services de soutien académique

Le nombre de comités du Sénat passera de sept à onze. Les comités du Sénat académiques seront les suivants :

1. Bureau de direction du Sénat académique
2. Comité des programmes (1^{er} cycle) - nouveau
3. Comité des programmes (études supérieures) - nouveau
4. Comité des règlements - nouveau
5. Comité de la planification - nouveau
6. Sous-comité de la planification (évaluations) - nouveau
7. Comité d'assurance de la qualité - nouveau
8. Sous-comité d'assurance de la qualité (données) - nouveau
9. Conseil de la langue française
10. Comité d'appel du Sénat académique
11. Comité de sélection des grades honorifiques

Enfin, Mme Dawes présente le processus d'assurance de la qualité des programmes et des services académiques.

Discussion du Conseil

Le Conseil discute du rapport. Il note que l'objectif principal de la réforme est de réduire les temps d'approbation dans les processus d'évaluation, de création et de modifications des programmes d'études.

La réforme prévoit des mécanismes de reddition de compte par rapport à la mise en œuvre des recommandations émanant des évaluations de programme. Par ailleurs, bien que les évaluations de programme sont affichées sur le site de l'Université, celles-ci seront mises en évidence de manière continue. La communication sera améliorée.

Un membre demande quelle est l'incidence financière de la réforme. Le recteur et vice-chancelier indique que le Conseil a une responsabilité financière par rapport à la création des programmes. Des plans financiers plus détaillés seront présentés lors de la création des programmes.

Mme Dawes précise que le nouveau comité de planification permettra d'examiner la recherche dans son ensemble ainsi que la programmation académique dans son ensemble. Sur cette question, le président demande quels sont les pouvoirs du Conseil de l'Université considérant que le Conseil est fiduciaire du développement de l'institution.

Une discussion s'ensuit.

- On note la création d'un mécanisme de préapprobation du développement d'un programme. Ceci permettra d'accélérer les processus.
- On note l'importance des consultations financières (il faut définir davantage ce que l'on entend par ce processus).
- Le lien avec la Stratégie *Cap sur l'avenir* est important.
- Le système d'évaluation doit être rigoureux.

Un membre fait remarquer que l'Université s'intéresse à des questions d'actualité (ex. études acadiennes, le féminisme, les Premières nations), toutefois il ne semble pas y avoir des formations dans ces domaines. Il serait bien d'examiner cela.

Globalement, le dossier est très bien reçu. Il s'agit d'une première lecture. Le dossier sera réexaminé par le Comité de gouvernance en vue d'une recommandation au Conseil en septembre.

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230508

13.1 Renouvellement du mandat de la chancelière

Note : Mme Louise Imbeault, chancelière, quitte la salle.

Le président indique que Louise Imbeault, chancelière de l'Université, terminera son mandat le 30 juin prochain. Il rappelle qu'un mandat est d'une durée de cinq ans et que celui-ci est renouvelable, sous réserve de l'approbation du Conseil de l'Université.

Le président explique que Mme Imbeault a manifesté son souhait de renouveler son mandat. Il rappelle la contribution significative de Mme Imbeault en Acadie et dans la Francophonie ainsi que son attachement indéfectible envers l'Université de Moncton.

Le Conseil de l'Université manifeste son accord en applaudissant cette recommandation.

R : 06-CDU-230610

Isabelle Paulin, appuyée par Carole Boucher, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accorde un deuxième mandat de cinq ans à **Mme Louise Imbeault** comme chancelière de l'Université de Moncton. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

Louise Imbeault revient en salle. La chancelière remercie les membres pour la confiance et rappelle toute l'importance de l'Université de Moncton dans la société acadienne et la francophonie.

13.1. Projet PAC (Passons à l'action climatique)

Invité : Jean Philippe Sapinsky

Présentation de M. Sapinsky

À l'aide d'une présentation PowerPoint, M. Sapinsky présente le Plan d'action climatique 2023-2028. Ce plan a comme titre : « Passons à l'action climatique à l'Université de Moncton ».

M. Sapinsky rappelle que le Conseil de l'Université a passé une résolution à l'unanimité de se doter d'un plan d'action. Il rappelle l'importance d'avoir un plan, l'urgence climatique étant une réalité indiscutable. À titre d'information, on note que

la température globale augmente rapidement; on prévoit une augmentation moyenne de plus de 2,5°C avant 2050 au Nouveau-Brunswick.

M. Sapinsky présente plusieurs histogrammes et graphiques qui démontrent le bilan des émissions de GES dans les trois campus. Le but du plan est d'atteindre la carboneutralité à l'Université de Moncton d'ici 2040.

Le plan prévoit des axes d'action. Notons que le projet est large et s'étend sur nombreux volets de fonctionnement de l'Université, notamment les suivants : bâtiments et énergie; transport; gestion des déchets; alimentation; espaces verts; RDC. Il faut engager la communauté et renforcer l'action climatique dans les services offerts, les nouvelles initiatives et le développement.

Le plan prévoit plusieurs mesures à prendre. Notons les suivantes :

- Intégrer l'action climatique et environnementale aux responsabilités d'une ou d'un membre de l'Équipe de direction.
- Développer des postes permanents en environnement et lutte aux changements climatiques.
- Développer un Fonds vert.
- Mettre sur pied des « budgets carbone ».
- Faire des investissements qui soutiennent la mission, la vision et les valeurs de l'Université.
- Mettre sur pied un comité interdisciplinaire et intersectoriel en environnement et lutte aux changements climatiques.

Dans sa lutte contre la crise climatique, l'Université doit s'engager à faire les choses suivantes :

- Réduire la consommation et le gaspillage
- Optimiser le fonctionnement des activités universitaires
- Compenser les émissions nécessaires au fonctionnement institutionnel

Enfin, sur le plan financier, un plan de 5 ans est présenté. On évalue le projet à un montant d'environ 4,5 M\$. Des graphiques sont présentés.

M. Sapinsky remercie les membres de son équipe de travail, notamment Mme Carole Tranchant, codirectrice du projet.

Discussion du Conseil

Globalement, le plan d'action est bien accueilli puisqu'il offre une position structurante à l'Université. Le plan sera sujet à des discussions financières au cours des prochains mois.

Les membres notent que le plan est englobant et qu'il considère nombreux volets dans son application. Cette analyse est réfléchie et profonde.

Les membres notent les nouvelles initiatives (ex. Politique de l'arbre).

Notons qu'au niveau de l'étude du dossier, le plan d'action a fait l'objet d'une consultation auprès des trois campus. Les membres de la communauté ont eu l'occasion de faire des commentaires. Ceux-ci ont été examinés par l'équipe de travail.

Notons également que, dans les cas où les mesures proposées ont des impacts sur les conditions de travail des professeures et professeurs, l'Université a l'obligation de consulter les associations syndicales.

R : 07-CDU-230610

François Daigle, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Sous réserve du respect de la capacité financière de l'Université, que le Conseil de l'Université adopte le plan d'action Passons à l'action climatique (PAC) 2023-2028. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

13.2 Portrait des ressources humaines à l'Université de Moncton

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Gabriel Cormier, présente un *Portrait des Ressources humaines*. Présenté dans un format « infographique », les données sont en date du 31 mars 2023.

Voici quelques faits saillants du portrait :

- La répartition des ressources humaines selon le sexe : 55 % femmes; 45 % hommes
- Chez les cadres, la répartition est 50 %/50 %; chez les cadres académiques, la répartition est : 40 % femmes, 60 % hommes
- Chez le corps professoral, la répartition est : 48 % femmes, 52 % hommes
- 37 % des employés ont moins de 5 ans d'années de service; 24 % ont entre 5 et 15 ans d'années de service; 31 % ont entre 15 et 25 ans d'années de service; 6 % ont entre 25 et 35 années de service; 2 % ont plus de 35 années de service.
- 36 personnes ont pris leur retraite au cours de la dernière année
- 83 personnes ont quitté leur emploi au cours de la dernière année (départ volontaire)

Le Conseil note que le portrait ne présente pas de données en lien avec l'équité salariale. Quel est le salaire moyen de l'entreprise ? Il serait intéressant de recevoir des données à ce sujet. Cela dit, le Conseil reconnaît le travail accompli et remercie l'équipe de travail.

13.3 Autres

Aucun point n'est soulevé.

14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230530 (EXTRAORDINAIRE)

14.1 Autres

Aucun point n'est soulevé.

15. VISITE DE L'OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE DU CAMPUS DE SHIPPAGAN

Guide : Pierre Philippe Ferguson professeur au campus de Shippagan

Le campus de Shippagan loge depuis quelques mois le nouvel observatoire astronomique. Les membres du Conseil ont eu l'occasion de visiter l'observatoire et remercient M. Pierre Philippe Ferguson, professeur au campus de Shippagan, pour les visites guidées pendant l'heure du midi.

16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-230609 (EXTRAORDINAIRE)**16.1 Nomination de la doyenne ou du doyen de la faculté d'administration**Présentation du VRER

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier de nomination au poste de doyenne ou doyen de la Faculté d'administration. Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité consultatif de sélection a été mis en place. À la suite d'un premier concours qui n'a pas mené à une recommandation, la direction a décidé de relancer le concours à l'aide d'un nouveau comité et avec l'aide d'un chercheur de cadres.

Le poste fut annoncé le 24 mars 2023 et les entrevues ont eu lieu les 16 et 17 mai 2023. Une consultation en faculté a eu lieu du 23 au 30 mai 2023.

Le VRER indique qu'une candidature est recommandée, soit celle de Mme Andrée Roy.

Profil de Mme Roy

Mme Roy est titulaire d'un doctorat en administration (DBA) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (2007), d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université de Moncton (1989), ainsi que d'un baccalauréat ès sciences appliquées en génie industriel (B.Sc.A.) de l'Université de Moncton. Elle est présentement directrice du Département de comptabilité de la Faculté d'administration depuis 2016. Notons qu'elle agissait à titre de vice-doyenne par intérim de la Faculté d'administration de juillet à décembre 2022. Elle est professeure en comptabilité au campus de Moncton depuis 26 ans.

Suggestion du Conseil

Le Conseil suggère, en termes de bonnes pratiques administratives, que les personnes recommandées suivent des formations en gestion. Le recteur indique que cette suggestion est retenue et que des formations seront offertes cet automne par l'entremise de la Formation continue.

R : 08-CDU-230610

Michelyne Paulin, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Conseil de l'Université nomme **Andrée Roy** comme doyenne de la Faculté d'administration pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028. »*

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

16.2 Nomination de la doyenne ou du doyen de la Faculté de droitPrésentation du VRER

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier de nomination au poste de doyenne ou doyen de la Faculté de droit. Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité consultatif a été mis en place.

Le VRER indique qu'une seule candidature a été reçue malgré les efforts du chercheur de cadres. Notons que la candidature provient de l'interne.

Le VRER explique que le poste fut annoncé le 24 mars 2023 et que l'entrevue a eu lieu le 17 mai 2023. Une consultation en faculté a eu lieu du 23 au 30 mai 2023.

Le VRER indique que la candidature recommandée est celle de M. Érik Labelle Eastaugh.

Profil de M. Eastaugh

Monsieur Labelle Eastaugh est titulaire d'un doctorat en droit constitutionnel (D.Phil.) de l'Université Oxford, d'une maîtrise en droit comparé de l'Université d'Oxford et d'un baccalauréat en common law (LL.B. – équivalent du J.D.). Il détient également une licence en droit civil (LL.L) de l'Université d'Ottawa. Au campus de Moncton, il est professeur de droit depuis 2017. Depuis 2021, il est professeur agrégé et il est présentement le directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques au campus de Moncton.

Notons que M. Labelle Eastaugh est avocat-conseil chez Caza Saikaley. Il est membre du Barreau du Nouveau-Brunswick, du Barreau du Québec et du Barreau du Haut-Canada (Barreau de l'Ontario).

Discussion du Conseil

Le Conseil note que le poste de vice-doyenne, vice-doyen doit être pourvu. Le VRER indique que le concours sera lancé prochainement.

Le Conseil note le manque de candidatures et demande si les travaux du chercheur de cadres peuvent élucider la question. Les membres s'expriment sur la question en soulignant les points suivants :

- Les coûts pour l'embauche d'un chercheur de cadres sont toujours élevés. Devons-nous revoir notre pratique à cet égard ?
- L'absence de nombreuses candidatures expose-elle un problème plus important?
- La question de rendre publique une candidature (en raison de la consultation publique) semble nuire au recrutement. Ce processus public doit être réexaminé selon plusieurs membres.
- Le bassin des candidatures pour le poste est très limité dans ce domaine.

Le président indique que la procédure d'embauche semble désuète. Un réexamen de celle-ci aura lieu pendant l'année 2023-2024.

Notons également que le processus d'évaluation est également un élément à considérer.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 09-CDU-230610

Michelyne Paulin, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Conseil de l'Université nomme **Érik Labelle-Eastaugh** comme doyen de la Faculté de droit pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

16.3 Prolongation de l'intérim de la bibliothécaire en chef (directrice générale) de la Bibliothèque Champlain

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) rappelle que Mme Jeanne-Mance Cormier occupe le poste de directrice générale (bibliothécaire en chef) par intérim depuis le 1^{er} janvier 2023. Le VRER explique que la fonction du poste fait en sorte qu'elle gère la bibliothèque Champlain, la bibliothèque Michel-Bastarache, le Musée acadien et le Centre d'études Anselme-Chiasson.

Le VRER note qu'une réflexion est en cours par rapport à la structure organisationnelle du secteur.

Le VRER indique que le poste sera affiché au cours de l'année 2023-2024 et qu'en conséquence une prolongation du mandat est proposée. Mme Cormier accepte cet intérim pour une période d'un an, soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.

R : 10-CDU-230610

Mike Bannister, appuyé par Morel Caissie, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte que le mandat de **Jeanne-Mance Cormier** comme directrice générale par intérim de la bibliothèque (anciennement bibliothécaire en chef) soit prolongé d'un an, soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024. »*

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

16.4 Prolongation de l'intérim du doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) indique qu'en raison d'un congé de maladie de la titulaire du poste, M. Frédéric Huppé-Gourgues a accepté de prolonger sa nomination par intérim au poste de doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. M. Huppé-Gourgues est en poste depuis le 1^{er} mars 2023.

En raison des circonstances, il est recommandé que M. Huppé-Gourgues demeure en poste jusqu'au 31 décembre 2023.

R : 11-CDU-230610

Hélène Albert, appuyée par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte que le mandat de **Frédéric Huppé-Gourgues** comme doyen par intérim de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires soit prolongé du 1^{er} août au 31 décembre 2023. »*

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

16.5 Nomination de la vice-doyenne ou du vice-doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le VRER présente le dossier qui a été retenu pour le poste de vice-doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires.

Le professeur Horia-Daniel Iancu, professeur à l'École de kinésiologie et de loisir, est recommandé par le Comité consultatif de sélection.

Le VRER indique que M. Iancu possède une bonne expérience universitaire, possède une expérience en gestion s'étalant sur plusieurs années, se démarque par son souci du détail et son sens du leadership.

Le professeur Iancu est titulaire d'un doctorat en éducation physique et sport, d'une maîtrise en éducation physique et sport et d'un baccalauréat en éducation physique et sport de l'Académie nationale d'éducation physique et sport (Bucarest, Roumanie).

R : 12-CDU-230610

Michelyne Paulin, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Horia-Daniel Iancu** au poste de vice-doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2028. »*

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

17.4 Modification au Baccalauréat en sciences sociales (majeure en criminologie) – offre de la 2e année à l'UMCE et à l'UMCS

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier portant sur l'offre de la 2^e année du programme de majeure en criminologie au campus d'Edmundston et au campus de Shippagan.

Cette recommandation est proposée à la suite d'une étude menée sur la question par un comité réseau *ad hoc*. Les membres du comité ont été unanimes à reconnaître le bien-fondé de la demande et se sont engagés à collaborer dans un esprit de partenariat. Cette nouvelle offre permettra de bonifier leur programme en criminologie et mousser les collaborations entre les trois campus.

Le Comité note que l'on ajoute quatre cours dans la banque de cours. On note que ce programme prend de l'importance dans les trois campus et que la livraison des cours « en réseau » est fortement encouragée.

R : 16-CDU-230610

François Daigle, appuyé par Denise Frenette, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte que la deuxième année du Baccalauréat en sciences sociales (majeure en criminologie) soit aussi offerte aux campus d'Edmundston et de Shippagan, et ce, à partir du 1^{er} juillet 2023

Amendement

R : 17-CDU-230610

Morel Caissie, appuyé par Carole Boucher, propose :

*« Que l'on ajoute les mots suivants à la résolution R :16-CDU-230610 :
« et que la livraison des cours en criminologie permette aux étudiantes et aux étudiants des trois campus de s'inscrire aux cours offerts à l'horaire »*

Vote sur R17	unanime	ADOPTÉE
Vote sur R16 (amendé)	unanime	ADOPTÉE

18. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

18.1 Entente de principe avec l'ABPPUM – unité II (Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel) (chargées et chargés de cours)

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) présente le contenu d'une entente qui a été conclue entre l'Employeur et l'ABPPUM le 16 mars dernier. La convention collective sera d'une durée de quatre ans (1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2026). Sous réserve de son adoption, elle entrera en vigueur le 1^{er} août 2023.

Le VRARH présente les faits saillants de l'entente. On note une augmentation salariale qui ramène l'Université de Moncton au 3^e rang comparativement aux universités sœurs de la province. Le VRARH présente également les conditions de travail qui touchent l'enseignement et l'apprentissage, l'évaluation du rendement, l'ancienneté, l'attribution des charges de cours, la science infirmière, l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation et autres.

Un membre demande si les augmentations ont été prévues dans le budget de 2023-2024. Le VRARH indique qu'elles ont été prévues.

Un membre demande si cette entente aura un impact sur celles des autres campus. Le VRARH indique que cette possibilité est probable.

Par ailleurs, dans un autre ordre d'idées, un membre indique sa surprise de voir que les chargées et chargés de cours (travailleurs à temps partiel) sont syndiqués. Le VRARH indique que cette pratique est courante dans les universités canadiennes.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 18-CDU-230610

Mike Bannister, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte l'entente de principe conclue entre l'Employeur et l'ABPPUM – unité II (Association des membres du personnel enseignant contractuel à temps partiel) (chargées et chargés de cours). »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

18.2 Autres

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique qu'une entente de principe (de prolongation d'une année) a été conclue entre l'Employeur et l'APAPUM. Celle-ci prévoit une augmentation de salaire de 3,0 % pour l'année 2023-2024.

On rappelle que les membres du personnel non syndiqué reçoivent les mêmes augmentations, toutefois cette pratique doit obtenir l'aval du Comité de finance.

19. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

19.1 Nominations aux comités du Conseil de l'Université

19.1.1 Comité de finance

Note : Mike Bannister quitte la salle pour ce point.

R : 19-CDU-230610

François Daigle, appuyé par Michelyne Paulin, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Mike Bannister** et de **Mathieu Lemieux** comme membres du Comité de finance pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R19

unanime

ADOPTÉE

19.1.2 Comité d'audit

R : 20-CDU-230610

François Daigle, appuyé par Morel Caissie, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Lucie Nadeau Frenette** comme membre du Comité d'audit pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R20

unanime

ADOPTÉE

19.1.3 Comité de placement**R : 21-CDU-230610**

François Daigle, appuyé par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Michel Noël** comme membre du Comité de placement pour un mandat de trois ans. »*

Vote sur R21

unanime

ADOPTÉE

19.2 Autres

Aucun point n'est soulevé.

20. RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT**20.1 Nomination de l'auditeur externe****R : 22-CDU-230610**

Denise Frenette, appuyée par Michelyne Paulin, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte que le contrat de service avec **Grant Thornton** soit prolongé de deux ans, soit pour les années 2023-2024 et 2024-2025. »*

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

21. DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE**R : 23-CDU-230610**

Hélène Albert, appuyée par Denise Frenette, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte que les bulletins de vote soient détruits. ».

Vote sur R23

unanime

ADOPTÉE

22. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE**22.1 SAC-230310**

Aucun point n'est soulevé.

22.2 SAC-230529 (extraordinaire)

Aucun point n'est soulevé.

23. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est soulevé.

24. PROCHAINES RÉUNIONS - ANNUELLE ET RÉGULIÈRE

Les réunions annuelle et régulière du Conseil de l'Université auront lieu le 23 septembre au campus d'Edmundston.

25. CLÔTURE

Le président remercie l'équipe logistique et l'équipe technique pour la préparation de cette réunion.

La réunion se termine à 15 h 30.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale